

APPEL A CANDIDATURES DOTATION COMPLEMENTAIRE SAD

GRILLE D'INSTRUCTION DES PROJETS

Objectifs priorités par le Département d'Eure-et-Loir :

- Axe 1 - 1 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés
- Axe 1 - 2 : Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire
- Axe 1 - 3 : Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités
- Axe 2 - 1 : Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées
- Axe 2 - 2 : Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées
- Axe 3 - 1 : Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Chaque critère relatif à la cohérence du projet dans son intégralité est coté de 0 à 3 : 0 signifie que le SAD ou le projet ne répond pas au critère ; 3 signifie que le SAD ou le projet répond pleinement aux critères. Les cotations 1 et 2 permettent de définir les niveaux intermédiaires.

1 – CRITERES RELATIFS A LA COHERENCE DU PROJET DANS SON INTEGRALITE	NOTES
<p>Le SAD présente un projet global complet ou équilibré en nombre d'actions au regard du volume d'activité du SAD et du montant maximal pouvant être attribué <i>(répond à tous les axes ou présente des actions suffisamment conséquentes sur une partie des axes)</i></p>	
<p>Les moyens et modalités de réalisation du projet prennent en compte les spécificités du public visé <i>(Par exemple : âge, lieu de vie, interculturalité, sexe, capacités, pathologie...)</i></p>	
<p>Le coût des actions par rapport aux nombres de bénéficiaires est estimé au regard de l'action proposée <i>(Par exemple : calcul du coût détaillé de chaque action, clair et cohérent par rapport au projet ; coût de l'action raisonnable au regard du dimensionnement)</i></p>	
<p>Les actions sont en cohérence avec l'effectif de personnels d'intervention <i>(Par exemple : moyens humains et compétences suffisants pour mettre en place l'action ; à défaut, possibilités d'évolution explicitées : recrutement, recours à un prestataire externe.... Moyens financiers suffisants pour mettre en place l'action (autofinancement...) ; à défaut, évolutions ou cofinancements réalistes explicités.)</i></p>	
<p>Le tarif horaire appliqué par le SAD correspond au moins à son prix de revient (couverture de l'ensemble de ses dépenses) <i>(oui = 3 / non = 0)</i></p>	
<p>Le coût global de l'axe 3 relatif à la qualité de vie au travail représente au maximum 40% du financement global attribué au titre de la dotation globale <i>(oui = 3 / non = 0)</i></p>	
<p>Certaines actions sont financées par d'autres organismes (CARSAT, CNSA, conférence des financeurs, MSA...) <i>Echelle d'évaluation : Financée entre 0 et 25% = 0, de 26% à 50% = 1, de 51% à 75% = 2, au-delà de 75% = 3</i></p>	
NOTE GLOBALE POUR LA COHERENCE DU PROJET	

Chaque critère relatif aux objectifs est coté de 0 à 3 : 0 signifie que la ou les actions de l'objectif ne répondent pas aux critères ; 3 signifie que la ou les actions répondent pleinement aux critères. Les cotations 1 et 2 permettent de définir les niveaux intermédiaires.

2 – CRITERES RELATIFS AUX OBJECTIFS	NOTES					
	Axe 1-1	Axe 1-2	Axe 1-3	Axe 2-1	Axe 2-2	Axe 3-1
Repérage des personnes et conformité au public cible <i>(Par exemple : moyens et méthodologie mis en œuvre pour repérer le public visé et le mobiliser ; moyens et modalités de réalisation du projet prenant en compte les spécificités du public visé : âge, lieu de vie, interculturalité, sexe, capacités, pathologie...Nécessité de données chiffrées)</i>						
Périmètre géographique <i>(Par exemple : périmètre cible clairement identifié et justifié par le SAD)</i>						
Contenu et méthodologie de la conception et de la réalisation de l'action <i>(Par exemple : description du contenu des actions, de la méthodologie employée pour la construction, le cas échéant recours à des référentiels, utilisation d'outils de suivi)</i>						
Pertinence du format du projet <i>(Par exemple : format d'action adapté à l'objectif ciblé, fréquence des actions réaliste et adaptée au public visé, etc.)</i>						
Faisabilité et simplicité de mise en œuvre <i>(Par exemple : faisabilité du projet sur le plan technique et sur les moyens humains nécessaires)</i>						
Détail du coût et du mode de financement de l'action ciblée <i>(Formule de calcul ; articles CCN concernés ; détail des financements dont fonds propres)</i>						
Présence d'une stratégie de communication adaptée au public, au personnel, aux partenaires extérieurs						
Planification du projet <i>(Par exemple : calendrier prévisionnel du projet clairement établi et compatible avec le projet)</i>						
Système de télégestion existant <i>(oui = 3 ; non = 0)</i>						
Capacités du SAD à fournir des indicateurs fiables et vérifiables						
Pertinence des critères d'évaluation des résultats <i>(Par exemple : objectifs clairs et résultats attendus bien définis : critères d'évaluation adaptés au projet, outils d'évaluation explicités et adaptés au projet : capacité à réaliser des données statistiques en vue d'une évaluation)</i>						
NOTE GLOBALE POUR CHAQUE OBJECTIF						

NOTE GLOBALE DES CRITERES 1 ET 2	NOTE GLOBALE	COEFFICIENT	NOTE FINALE
1 - Critères relatifs à la cohérence du projet dans son intégralité	/21	8	/168
2 - Critères relatifs aux objectifs	/198	1	/198
TOTAL DES CRITERES 1 ET 2			/366
NOTE FINALE RAMENEE SUR 20			/20